

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N° 029 - 2016)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 11 août 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le jeudi 11 août 2016,
en séance ordinaire, de 10 H 30 mn à 15 H 30 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
procédé à des nominations,
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE

Le Conseil a adopté un décret portant stratégie révisée de la mise en délégation du service public de la gestion de l'Aéroport international de Ouagadougou-Donsin.

L'adoption de ce décret permet de mettre en œuvre le processus de création d'une société d'économie mixte chargée de la gestion de l'Aéroport international de Ouagadougou-Donsin.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté trois (03) rapports.

Le premier est relatif à un décret portant organisation administrative du territoire et attributions des chefs de circonscription administrative au Burkina Faso.

L'adoption de ce décret permet le renforcement du dispositif réglementaire au profit des dépositaires de l'autorité de l'Etat.

Le deuxième concerne un décret portant nomination de Commissaires de police.

L'adoption de ce décret permet de nommer soixante-cinq (65) policiers stagiaires au grade de Commissaire conformément à l'article 78 de la loi n° 045/2010 AN du 14 décembre 2010 portant statut du personnel de la Police nationale.

Le troisième rapport est relatif à l'état des lieux de la décentralisation au Burkina Faso 2006-2014.

Il ressort des deux premières phases (1993-2003 et 2004-2015), d'importants acquis engrangés, mais des défis restent à relever à travers des réformes profondes pour un recadrage du processus de décentralisation.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les dispositions idoines en vue d'engager les réflexions sur les nouveaux référentiels de concert avec l'ensemble des acteurs pour la mise en œuvre de la troisième phase de la décentralisation au Burkina Faso.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a marqué son accord pour l'achat d'un immeuble au profit de la Chancellerie du Burkina Faso à Pretoria en Afrique du Sud pour un montant de **trois cent vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille cinq cent dix (321 186 510) francs CFA.**

Cette opération fait suite à la procédure d'acquisition inachevée engagée depuis 2010 et qui s'est soldée par une importante perte financière pour l'Etat.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier est relatif à une ordonnance portant autorisation de ratification de l'accord de financement conclu le 07 juillet 2016 entre le

Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) relatif au financement du projet de transport et de développement des infrastructures urbaines (PTDIU).

D'un montant d'environ **55 milliards francs CFA**, ce financement, d'une durée de 6 ans, contribuera à améliorer la connectivité du transport et à optimiser le potentiel économique dans les zones urbaines et rurales ciblées.

Le second rapport est relatif à la signature d'un contrat avec l'opérateur de satellite **Eutelsat** pour le transport des programmes TNT.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à ladite société pour un montant prévisionnel de **un milliard cent sept millions quatre cent treize mille neuf cent cinquante-quatre (1 107 413 954) francs CFA TTC**.

Le financement est assuré par le budget de la Société burkinabè de télédiffusion (SBT), gestion 2016.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier est relatif à une demande de signature de convention minière entre la société minière **KONKERA SA** et l'Etat du Burkina Faso.

Dénommé « **Batié Ouest** », le projet minier de la société **KONKERA SA** est localisé dans la région du Sud-ouest, Province du Noubiel, Commune de Batié.

Les réserves minières sont estimées à **28,585** tonnes d'or brut et couvrent une superficie de **64,34** km² pour une durée d'exploitation de **7** ans.

L'exploitation du gisement permettra de générer **187** emplois permanents au niveau de la mine et **85** emplois au niveau des sous-traitants. Les retombées fiscales sont estimées à **quatre-vingt-dix-huit milliards quatre cent quarante neuf millions dix neuf mille (98 449 019 000) francs CFA.**

Le Conseil a marqué son accord pour la signature de la convention entre la société minière **KONKERA SA** et l'Etat du Burkina Faso.

Le second rapport est relatif à un permis d'exploitation industrielle de grande mine d'or de la société **OREZONE BOMBORE SA**, dans la commune de Mogtédou, Province du Ganzourgou, Région du Plateau Central.

Les réserves minières sont estimées à **39,600** tonnes d'or brut et couvrent une superficie de **25** km² pour une durée d'exploitation d'environ **10** ans.

L'exploitation du gisement permettra de générer **957** emplois pendant la construction et **657** emplois directs permanents durant l'exploitation. Les recettes fiscales sont estimées à **cent cinquante-huit milliards deux cent trente-neuf millions huit cent quatre-vingt-onze mille huit cent quarante-deux (158 239 891 842) francs CFA.**

Le Conseil a marqué son accord pour l'octroi du permis d'exploitation industrielle de la mine d'or à la société **OREZONE BOMBORE SA.**

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'étranger a fait au Conseil une communication relative à la visite d'amitié de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian **KABORE**, Président du Faso, au Tchad et au Congo Brazzaville du 08 au 10 août 2016.

Au cours de son séjour, le Président du Faso a assisté à la cérémonie d'investiture du Président tchadien, Monsieur Idriss **DEBY ITNO**, le 08 août 2016 à N'Djamena, au Tchad.

Au Congo Brazzaville, le Président du Faso et le Président Denis Sassou **N'GUESSO** se sont entretenus sur des questions bilatérales, régionales et internationales les 9 et 10 août 2016.

Le Président du Faso a rencontré une délégation des Burkinabè résidents dans ces pays frères.

II.2. Le ministre de la Jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle a fait au Conseil une communication relative à la célébration de la Journée internationale de la jeunesse (JIJ) le 12 août 2016.

Au Burkina Faso, l'édition 2016 sera célébrée autour du thème : « **Education civique des jeunes, un instrument de prévention des violences** ».

III. NOMINATIONS

II.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE

Le Capitaine Moïse Moussa Wendpanga **KABORE** est nommé Aide de camp en remplacement du Commandant Wendpagnandé Edmond **SAKANA**.

B. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

- Monsieur Bienvenu Claude Valéry **BADO**, **Mle 130 317 X**, Magistrat, catégorie P, 2^{ème} grade, 3^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique.

Sont nommées Commissaires de police les personnes dont les noms suivent pour compter du 07 février 2015 :

- Monsieur Namagna **TRAORE**, **Mle 46 680** ;
- Monsieur Aboubakary **SIRIBIE**, **Mle 46 697** ;
- Monsieur Boureima **TRAORE**, **Mle 46 798** ;
- Monsieur Hamado **TASSEMBEDO**, **Mle 102 423** ;
- Monsieur R. Edouard **OUEDRAOGO**, **Mle 111 457** ;
- Monsieur K. Gustave **DABIRE**, **Mle 111 471**.

Sont nommées Commissaires de police les personnes dont les noms suivent pour compter du 10 juillet 2016 :

- Monsieur Tinkouma André **ZONGO**, Mle 119 418 ;
- Monsieur Boureima **OUEDRAOGO**, Mle 119 420 ;
- Monsieur Barry Ibrahim **CISSE**, Mle 119 408 ;
- Monsieur Pierre Lagoun **ZALLA**, Mle 111 447 ;
- Monsieur Lamissa **BONKO**, Mle 46 682 ;
- Monsieur Boudassida Roger **TARBAGDO**, Mle 46 752 ;
- Monsieur Konlaré Sadock **HIEN**, Mle 46 696 ;
- Monsieur Yacouba **KABORE**, Mle 107 219 ;
- Monsieur Lamoussa **SESSOUMA**, Mle 111 442 ;
- Monsieur Dofini Firmin **SENI**, Mle 111 443 ;
- Monsieur Madi **OUEDRAOGO**, Mle 119 417 ;
- Monsieur Mahamadi **OUEDRAOGO**, Mle 111 445 ;
- Monsieur Lassané **NABOLLE**, Mle 111 465 ;
- Monsieur Ousmane **KIEMDE**, Mle 102 417 ;
- Monsieur Zem-Wendé Elisé **KOARA**, Mle 217 569 ;
- Monsieur Hounkami **TAMINI**, Mle 46 734 ;
- Monsieur Daoud **TRAORE**, Mle 111 452 ;
- Monsieur Djibril **HIE**, Mle 217 586 ;
- Monsieur Boukary **ZONGO**, Mle 111 453 ;

- Monsieur Maurice **TAOKO**, Mle 217 578 ;
- Monsieur Jean Claude **BASSOLE**, Mle 111 477 ;
- Monsieur Adama **SANKARA**, Mle 119 423 ;
- Monsieur Soungalo Isidore **SANOU**, Mle 111 438 ;
- Monsieur Tegawindé Antoine **KORBEOGO**, Mle 119 415 ;
- Monsieur Kito Yaya **SOULAMA**, Mle 101 337 ;
- Monsieur Mahamadi **SAVADOGO**, Mle 46 707 ;
- Monsieur Charles **KIEMTORE**, Mle 111 468 ;
- Monsieur Olivier **BAGUIMZANRE**, Mle 46 767 ;
- Monsieur Vinsou **SANOU**, Mle 46 709 ;
- Monsieur Moussa **DIAO**, Mle 111 469 ;
- Monsieur Maouibadan **NEBIE**, Mle 283 354 ;
- Monsieur Moussa **THIOMBIANO**, Mle 283 334 ;
- Monsieur Toukoumno Prosper **KINDA**, Mle 283 336 ;
- Monsieur Zoewintallé Eric **ZOMBRE**, Mle 283 343 ;
- Monsieur Jeano **NADEMBEGA**, Mle 283 353 ;
- Monsieur Arsène Ragnimwindé **KABORE**, Mle 283 355 ;
- Monsieur Wendlanam Moïse **KABORE**, Mle 283 352 ;
- Monsieur Babiwefouga Aboubacar **TIETIEMBOU**, Mle 283 356 ;

- Monsieur Honoré **TRAORE, Mle 283 350** ;
- Monsieur Abdoul Rasmané **GANAM, Mle 283 359** ;
- Monsieur Marcel **KAFANDO, Mle 283 340** ;
- Madame Noaga Véronique **NIODGO, Mle 283 346** ;
- Monsieur Lamoussa Clément **YAMEOGO, Mle 283 360** ;
- Madame Wend-Lasida Florence **SAWADOGO, Mle 283 342** ;
- Monsieur D. Pascal Ghislain **SOME, Mle 283 341** ;
- Monsieur Bayi **NIGNAN, Mle 283 344** ;
- Monsieur Baguiri Dieudonné **BOLEANE, Mle 283 347** ;
- Monsieur Hazi **IBRIGA, Mle 283 357** ;
- Monsieur Arnaud Léandre **SANOU, Mle 283 358** ;
- Monsieur Josué **ZABSONRE, Mle 283 333** ;
- Monsieur Abdoul **MANDE, Mle 283 349** ;
- Monsieur Bewiligri Flavien **ILBOUDO, Mle 283 339** ;
- Monsieur Sombéwendin P. Fresnel **ZONGO, Mle 283 337** ;
- Monsieur Armel Benoît **OUEDRAOGO, Mle 283 361** ;
- Monsieur Wilfried **SANON, Mle 283 335** ;
- Monsieur Dô Jacques Abel **SANOU, Mle 283 351** ;
- Monsieur Salif **YERBANGA, Mle 283 338** ;

- Madame Bintou **OUEDRAOGO, Mle 283 345** ;
- Monsieur Yirminta Boris 1^{er} Jumeau **BOUA, Mle 283 348**.

C. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'ETRANGER

- Monsieur Philippe **SANDWIDI, Mle 97 442 E**, Conseiller des Affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Pretoria, en Afrique du Sud ;
- Monsieur Wendemanagdé Edouard **OUEDRAOGO, Mle 104 402 D**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, au Saint Siège, au Vatican ;
- Monsieur Issa **BANCE, Mle 104 410 A**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Doha au Qatar ;
- Monsieur Lossin **SERE, Mle 105 155 S**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Abuja au Nigeria ;
- Madame Sonia Fatimata **OUEDRAOGO, Mle 104 409**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Brasilia, au Brésil ;
- Monsieur Lafarayiri Abdoul Kader **YAGO, Mle 105 161 K**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Nairobi au Kenya ;

- Monsieur Amadou **TRAORE, Mle 105 165 C**, Conseiller des Affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à New Dehli, en Inde ;
- Monsieur Claver **BATIONO, Mle 229 944 G**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Accra, au Ghana ;
- Monsieur Oumarou **KOLOGO, Mle 208 201 S**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Moscou, en Russie ;
- Monsieur Antoine **BADO, Mle 229 941 Y**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Nairobi, au Kenya ;
- Monsieur Alban **YAMEOGO, Mle 118 850 N**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Copenhague, au Danemark ;
- Monsieur Belko **DIALLO, Mle 97 966 X**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Taipei, en République de Chine Taiwan ;
- Monsieur Issaka **BONKOUNGOU, Mle 118 857 X**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Ottawa, au Canada ;

- Monsieur Rasmané **CONGO, Mle 229 942 E**, Conseiller des affaires étrangères, est nommé Deuxième Conseiller, Conseiller juridique au Consulat général du Burkina Faso, à Abidjan, en Côte d'Ivoire ;
- Monsieur Adama **KINDO, Mle 208 204 A**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Pretoria, en Afrique du Sud ;
- Monsieur Moussa **LOUE, Mle 118 854 E**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Rabat, au Maroc ;
- Monsieur Ben Omar **TINDANO, Mle 105 223 V**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Consul adjoint au Consulat général du Burkina Faso, à Lagos, au Nigeria ;
- Monsieur Kiswindesida Aristide **KABRE, Mle 208 202 Y**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Consul adjoint au Consulat général du Burkina Faso, à Lomé, au Togo ;
- Monsieur Idrissa Nénin **SOULAMA, Mle 91 917 S**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Consul adjoint au Consulat général du Burkina Faso, à Abidjan, en Côte d'Ivoire ;
- Monsieur Antoine **SANGA, Mle 97 971 P**, Conseiller des Affaires étrangères, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Consul Adjoint à Ségou au Mali.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

- Monsieur Patrice Apahié **NABIAS, Mle 130 228 N**, Magistrat, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon est nommé Chargé de missions;
- Monsieur Brahima **SERE, Mle 130 304 U**, Magistrat, 1^{er} grade, 1^{er} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Mwinzié Eric **DA, Mle 130 230 B**, Magistrat, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent de la Commission nationale de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (SP/CONAHDA) ;
- Madame Clémence Estelle Flore **PARE/COMPAORE, Mle 130 314 E**, Magistrat, 1^{er} grade, 1^{er} échelon est nommée Chef du département des activités juridictionnelles et de la formation du SP/CONAHDA ;
- Monsieur Piè Bruno **KOULIBALY, Mle 130 449 D**, Magistrat, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Chef du Département des activités normatives du SP/CONAHDA ;
- Madame Wendmi Rachel **TIENDREBEOGO, Mle 203 374 R**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommée Directrice de la Maison d'arrêt et de correction de Tougan ;
- Madame Ramata **OUEDRAOGO Mle 203 381 T**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommée Directrice de la Maison d'arrêt et de correction de Kongoussi ;

- Monsieur Cyrile **TRAORE, Mle 59 952 A**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Ouahigouya ;
- Monsieur Micailou **TRAORE, Mle 240 050 P**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Koupéla ;
- Monsieur Amidou **ZERBO, Mle 113 366 X**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Diapaga.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Madame Brigitte Marie Suzanne W. **COMPAORE/YONI, Mle 59 641 G**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice générale adjointe du budget ;
- Madame Wendkouni Edith **ILLY/KOAMA, Mle 119 318 Y**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée, Directrice des affaires immobilières et de l'équipement de l'Etat (DAIE) ;
- Monsieur Amadou Saoud **SONDE, Mle 35 929 D**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'équipement de l'Etat et des dépenses communes (DEPC) ;
- Monsieur Gislain William **TOE, Mle 119 323 N**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de la comptabilité matières ;

- Monsieur Papa **ZOUGOURI, Mle 51 200 E**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'informatisation et des statistiques budgétaires ;
- Monsieur Vincent de Paul **YAMEOGO, Mle 91 240 E**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur des reformes budgétaires à la Direction générale du budget ;

F. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

- Monsieur Coubabaou Clément **SOME, Mle 26 360 F**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 3^{ème} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Denis **VIMBOUE, Mle 47 594 Z**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation des Cascades ;
- Monsieur Y. B. Bonaventure **MEDA, Mle 34 622 U**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Centre ;
- Monsieur Idrissa Pascal **TIENDREBEOGO, Mle 47 540 D**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, grade intermédiaire, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Centre-Est ;

- Monsieur Evariste Marie Wend-Yam **GUIBRE, Mle 36 120 J**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, grade intermédiaire, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Centre-Ouest ;
- Monsieur Roger **KABORE, Mle 35 485 B**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Centre-Sud ;
- Monsieur Abdoulaye **ILBOUDO, Mle 49 892 W**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation de l'Est ;
- Madame Ouamnogma Bernadette **YOUGOU/SAWADOGO, Mle 21 707 P**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, classe exceptionnelle, 2^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Education nationale et de l'alphabétisation des Hauts-Bassins ;
- Madame Téné Amandine **RAMDE/ILBOUDO, Mle 55 925 H**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Nord ;
- Madame Ahoua **KABORE/ILLY, Mle 36 629 B**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 3^{ème} classe, 1^{er} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Plateau-Central ;

- Madame Angéline **NEYA/DONBWA, Mle 30 162 Y**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Sahel ;
- Monsieur Managabamba Marius **ZOUNGRANA, Mle 18 359 C**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Sud-Ouest ;
- Monsieur Elie **OUEDRAOGO, Mle 20 289 Z**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Bam ;
- Monsieur Koffi **DAH, Mle 26 646 W**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Bougouriba ;
- Monsieur Bakary **TRAORE, Mle 35 152 G**, Inspecteur de l'enseignement du secondaire, 3^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Comoé ;
- Monsieur Ziannouè Serge **SOME, Mle 21 779 F**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Ioba ;

- Monsieur Boureima **SAWADOGO, Mle 25 083 E**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Komandjari ;
- Madame Tontié Colette **SOURABIE/SIRI, Mle 55 912 L**, Inspecteur de l'enseignement du secondaire, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Léraba ;
- Monsieur Parzoum **SANKARA, Mle 43 552 H**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Loroum ;
- Monsieur Souleymane Jules **BILGO, Mle 28 662 U**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Namentenga ;
- Monsieur Kayaba **NATAMA, Mle 40 667 A**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de l'Oudalan ;
- Monsieur Charles Alfred **YONI, Mle 29 931 E**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Passoré ;

- Monsieur Seydou **OUEDRAOGO, Mle 58 477 Z**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, Catégorie P4, 2^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Sanguié ;
- Madame Ambètourna Odile **OUEDRAOGO/HIEN, Mle 15 943 A**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Sanmatenga ;
- Monsieur Noraogo Alfred **SAWADOGO, Mle 13 318 N**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Soum ;
- Monsieur Adama **DAYO, Mle 256 911 L**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Sourou ;
- Monsieur Moumouni **TAMINY, Mle 53 512 D**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Tuy ;
- Monsieur Etienne **GNOUMOU, Mle 92 462 G**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Yagha ;

- Monsieur Harouna **KIEMDE, Mle 40 808 S**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Yatenga ;
- Monsieur Fousseni **OUADEBA, Mle 30 679 M**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Zondoma.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur Simon **SANOU, Mle 215 980 P**, Médecin de Santé publique, catégorie A, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des services informatiques et de la télésanté.

H. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

- Madame Augustine Denise **BADO, Mle 130 276 F**, Magistrat, catégorie P, 1^{er} grade, 2^{ème} échelon, est nommée Conseiller technique.

I. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Monsieur Vurê Hervé Romaric **SOMDA, Mle 216 300 J**, Ingénieur du Génie rural, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'approvisionnement en eau potable ;
- Madame Noaga Florence **KABORE/YANOOGO, Mle 208 107 S**, Ingénieur du Génie rural, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée

Directrice de la réglementation et du suivi des organismes de Bassins transfrontaliers (DRSOBT) ;

- Monsieur Lokou Pascal **NAKOHOUN, Mle 78 203 C**, Ingénieur hydrologue, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des études et de l'information sur l'eau ;
- Monsieur Julien **COMPAORE, Mle 41 437 Z**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur de la coordination des projets et programmes ;
- Monsieur Toro **BORO, Mle 27 053 V**, Ingénieur du Génie rural, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur de la programmation et du suivi évaluation (DPSE) ;
- Monsieur Omar **KOMI, Mle 248 054 G**, Conseiller en études et en analyse, économiste, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Monsieur Ousmane **OUEDRAOGO, Mle 207 914 Y**, Economiste planificateur, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Madame Joanna Marie Delphine **N'TSOUKPOE/LOMPO, Mle 203 316 V**, Ingénieur du Génie rural, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice de la recherche, de l'appui-conseil et de la promotion de l'assainissement ;
- Monsieur Fousseni **PALENFO, Mle 103 676 V**, Ingénieur du Génie rural, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de la planification stratégique et du suivi évaluation.

J. AU TITRE DU MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

- Monsieur Alidou **KOBRE, Mle 23 19 325 H**, Conseiller en développement du secteur privé, Catégorie C2, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur du développement institutionnel et de l'innovation ;
- Monsieur Yacouba **BILA, Mle 212 301 W**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de la concurrence et de la répression des fraudes.

K. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

- Madame Hariguietta **CONGO/ZONGO, Mle 23 899 J**, Administrateur des affaires sociales, 2^{ème} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice générale de la solidarité nationale ;
- Madame Malimata **OUATTARA/MILLOGO, Mle 23 126 J**, Administrateur des affaires sociales, 2^{ème} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice générale du Fonds national de solidarité ;
- Monsieur Boukary **SAVADOGO, Mle 47 770 D**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent du Conseil national multisectoriel pour la protection et la promotion des droits des personnes handicapées (SP/COMUD/Handicap) ;
- Monsieur Sansan Jean Yves **KAMBOU, Mle 51 250 J**, Ingénieur documentaliste, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur du

Centre d'information, de formation et de recherche-action sur la femme et le genre (CIFRAFG) ;

- Monsieur Payirwendé **PASGO BILA, Mle 96 938 S**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur financier et comptable du Fonds national de la solidarité ;
- Monsieur Fidèle Kalanfè Damba **OUOBA, Mle 55 721 Y**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Administration des finances de l'Institut national de formation en travail social (INFTS) ;
- Monsieur Lebinoua **NIKIEMA, Mle 55 711 M**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Chef du Département de l'administration et des finances au SP/CONASUR ;
- Monsieur Rateba Ephrem Francis **YAMEOGO, Mle 91 670 X**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Chef du Département de l'Administration et des finances au Secrétariat permanent du Comité national de lutte contre la pratique de l'excision (SP/CNLPE) ;
- Monsieur Abdoul Karim **TIENDREBEOGO, Mle 47 774 V**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille de l'Est ;
- Monsieur Innocent Stanislas **TUINA, Mle 78 085 V**, Administrateur des affaires sociales, est nommé Directeur provincial de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille de la Bougouriba ;

- Monsieur Sié Pascal **PODA, Mle 55 810 N**, Inspecteur d'éducation spécialisée, est nommé Directeur provincial de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille du Kéné Dougou.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

A. PREMIER MINISTERE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nomme les personnes ci-après Membres du Conseil de régulation de l'Autorité de la commande publique pour un premier mandat de trois (03) ans :

Au titre de l'Administration publique

- Monsieur Dramane **MILLOHO, Mle 28 616 L**, représentant le Premier ministre, en remplacement de Monsieur François Xavier **BAMBARA** ;
- Monsieur Justin **NIKIEMA, Mle 47 686 S**, représentant le ministère chargé des Finances ;
- Monsieur Michel **KAFANDO, Mle 39 679 C**, représentant le ministère chargé des Infrastructures, en remplacement de Monsieur Victorien **TOE**.

Au titre de la société civile

- Monsieur Mengognan Marcel **YIGO**, représentant le Réseau national de lutte anti-corruption.

Le second nomme Monsieur Dramane **MILLOHO, Mle 28 616 L**, Président du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation de la Commande publique.

B. MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté un décret portant nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des régies financières (l'ENAREF) pour un premier mandat de trois (03) ans:

Au titre des enseignants permanents de l'ENAREF

- Monsieur Augustin **SALAMBANGA**, Mle 22 117 X, Conseiller des affaires économiques ;

Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale

- Monsieur Francis **PARE**, Mle 48 184 C, Conseiller en gestion des ressources humaines ;

Au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure

- Monsieur Halidou **OUEDRAOGO** Mle 28 120 T, Administrateur civil ;

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement

- Monsieur Wenceslas **WASSO**, Mle 212 353 V, Conseiller en économie et développement.

C. MINISTERE DE LA SANTE

Le Conseil a adopté un décret portant nomination d'Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de la Centrale d'achats des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG) pour un mandat de deux (02) ans :

Au titre du ministère de la Santé :

- Monsieur Salifou **KONFE, Mle 32 489 G**, Médecin de santé publique ;
- Monsieur Pazangwendé Brice Evance **ZOUNGRANA, Mle 80 540 D**, Pharmacien ;

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- Madame Mariame **HIEN/ZERBO, Mle 0 231 939 J**, Assistant à l'UFR sciences juridiques et politiques;

Au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat :

- Monsieur Hippolyte **DAH, Mle 27 766 A**, Conseiller des Affaires économiques.

D. MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Madame Delphine Marie Désiré **SAMADOULOGOU/ZONGO, Mle 17 620 Y**, Conseiller des affaires économiques, Membre au Conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), au titre du ministère de l'Economie,

des finances et du développement, en remplacement de Monsieur Dramane YARO admis à la retraite dont elle achève le mandat.

E. MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté trois (03) décrets :

Le premier renouvelle le mandat d'Administrateurs des personnes ci-après au Conseil d'administration de la Minoterie du Faso (MINOFA) pour un dernier mandat de trois (03) ans :

Au titre du Ministère du Commerce, de l'industrie et de l'Artisanat

- Monsieur Charles Eugène **NABOLLE, Mle 23 675 W**, Administrateur civil ;

Au titre du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale

- Monsieur Wenpagnangdé Roland **SAWADOGO, Mle 57 928 K**, Inspecteur de travail ;

Au titre du ministère des Ressources animales et halieutiques

- Monsieur Dasmané **TRAORE, Mle 47 633 D**, Ingénieur agroalimentaire.

Le deuxième nomme Monsieur Somtigméda Lambert **ZONGO, Mle 208 087 N**, Administrateur des services financiers, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'administration de la Minoterie du Faso (MINOFA), en remplacement de Monsieur Fousseni **SIDIBE**.

Le troisième décret renouvelle le mandat de Monsieur Charles Eugène **NABOLLE, Mle 23 675 W**, Administrateur civil, représentant l'Etat au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat, Président du Conseil d'administration de la Minoterie du Faso (MINOFA) pour une dernière période de trois (03) ans.

F. MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Le Conseil a adopté cinq (05) décrets.

Le premier porte nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration de la Maison de la culture de Bobo-Dioulasso pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Culture, des arts et du tourisme :

- Monsieur Michel **SABA, Mle 43 994 A**, Professeur des lycées et collèges ;
- Madame Kis-Wend-Sida Angeline Virginie **NIKIEMA, Mle 46 600 V**, Conseiller des affaires culturelles.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- Monsieur Sayouba **ZOUNGRANA, Mle 52 172 K**, Inspecteur du Trésor.

Au titre du ministère de la Communication et des relations avec le Parlement :

- Monsieur Valéry **SAMA, Mle 216 752 M**, Administrateur du cinéma et de l'audiovisuel.

Au titre de la Commune de Bobo-Dioulasso :

- Monsieur Ambroise **SONON, Mle 01 024 A**, Inspecteur du Trésor.

Au titre du Conseil régional des Hauts bassins :

- Monsieur David **SANON, Mle 56 165 F**, Professeur certifié de dessin d'art.

Au titre des Associations professionnelles de la culture :

- Monsieur Moussa **KAFANDO**, Coordonnateur de l'espace rencontre jeunesse de Dafra.

Au titre des Entrepreneurs culturels :

- Monsieur Urbain **KAM**, Association pour la Sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et artistique (ASPAC).

Au titre du personnel de la Maison de la culture de Bobo :

- Monsieur Abdoul Kader Boniface **ZERBO, Mle 200 468 Y**, Administrateur du cinéma et de l'audiovisuel.

Le deuxième décret nomme Monsieur Michel **SABA, Mle 43 994 A**, Professeur certifié des lycées et collèges, Président du Conseil d'administration de la Maison de la culture de Bobo-Dioulasso (MCB), pour un mandat de trois (03) ans.

Le troisième porte nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration de l'Office national du tourisme burkinabè (ONTB), pour un mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Culture, des arts et du tourisme :

- Monsieur Abdoulaye **DIONI, Mle 216 780 F**, Administrateur des services touristiques en remplacement de Madame Hadjiratou **DICKO** ;
- Monsieur Mambourou **SOMA, Mle 225 862 X**, Conseiller des affaires culturelles, en remplacement de monsieur Salfo Jean-Claude **BANDE**.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- Monsieur Moustapha **NIGNAN, Mle 111 136 Z**, Administrateur des services financiers, en remplacement de madame Aissata **OUEDRAOGO**.

Au titre du ministère de la Communication et des relations avec le Parlement :

- Monsieur Allassane **TRAORE, Mle 23 504 C**, Journaliste, en remplacement de monsieur Soulémane **OUEDRAOGO**.

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique :

- Monsieur Benoit **DOAMBA, Mle 29 249 F**, Inspecteur des eaux et forêts, en remplacement de monsieur Pierre **KAFANDO**.

Au titre du Personnel :

- Monsieur Bouraima **SANOU, Mle 23 04 104 S**, Comptable, en remplacement de madame Diènéba **TRAORE**.

Le quatrième porte nomination d'Administrateurs au Conseil d'Administration du Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique) pour un mandat de trois (03) ans.

Au titre des Signataires de l'Accord portant création du CERAV/Afrique :

- Monsieur Stanislas **MEDA, Mle 17 760 A**, Conseiller en sciences et technique de l'information et de la communication, Administrateur représentant le Gouvernement du Burkina Faso ;
- Madame Guiomar **ALONSO CANO**, Spécialiste du programme au Bureau régional de l'UNESCO à Dakar (BREDA), Administrateur représentant la Directrice de l'UNESCO.

Au titre des Etats africains :

- Monsieur Moustapha **NAMI**, Conservateur principal des Monuments et des sites, Administrateur représentant le Royaume du Maroc ;
- Monsieur Jean Omer **NTADY**, Conseiller aux Arts figuratifs, expositions et Musées, Administrateur représentant la République du Congo.

Au titre des Organisations à vocation régionale de la Société civile culturelle :

- Monsieur Hamadou **MANDE**, représentant le Conseil régional Afrique de l'Institut international de théâtre ;
- Monsieur Lupwishi **M'BUYAMBA**, représentant l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) ;
- Monsieur Pierre **ROUAMBA**, représentant la Fédération panafricaine des Cinéastes (FEPACI).

Au titre de la tutelle financière :

- Monsieur Mahama **OUEDRAOGO, Mle 59 667 E**, Inspecteur du Trésor, Administrateur représentant le ministère de l'Economie, des finances et du développement.

Au titre du CERAV / AFRIQUE :

- Monsieur Parfait P. **KAPIOKO, Mle 225 880 E**, Directeur de la documentation de l'information et de la statistique (DDIS), Administrateur représentant le Personnel.

Le cinquième décret nomme Monsieur Stanislas **MEDA, Mle 17 760 A**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, Président du Conseil d'administration du Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/AFRIQUE) pour un mandat de trois (03) ans.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU